

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS390

présenté par  
M. Issindou, rapporteur

-----

### ARTICLE 9

Au début de l'alinéa 7, après le mot : « trimestres », substituer au mot :

« de »,

les mots :

« acquis au titre de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel